

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Conseil international des normes d'audit (IAASB)

L'IAASB publie de la guidance en complément de sa norme ISA for LCE

L'IAASB a publié des [lignes directrices supplémentaires sur le rapport de l'auditeur](#) en ce qui concerne la Norme internationale d'audit pour l'audit d'états financiers d'entités moins complexes (ISA for LCE).

Destinée à être lue avec la norme, la nouvelle guidance fournit une assistance aux auditeurs sur les modifications à apporter à leur rapport lors de l'utilisation de la norme. Elle propose huit exemples de rapports de l'auditeur, y compris des exemples d'opinions défavorables et d'opinions en cas d'incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation.

Accessible sur le site Web de [l'IAASB](#), cette nouvelle guidance sur le rapport de l'auditeur complète les ressources publiées précédemment, notamment les vidéos et les webinaires, qui constituent une trousse d'outils robuste pour faciliter l'adoption et la mise en œuvre de la norme ISA for LCE. Des ressources supplémentaires seront publiées ce trimestre, notamment un guide d'adoption, des lignes directrices supplémentaires sur l'autorité de la norme et un guide de première mise en œuvre.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IAASB – Communiqué de presse – 11 juillet 2024

L'ACTUALITE EUROPEENNE

COMMISSION EUROPEENNE

La commission européenne publie un rapport sur les risques que le changement climatique pourrait faire peser sur la stabilité financière de l'UE

Le rapport de la Commission européenne publié le 1er juillet met en lumière les risques que le changement climatique pourrait faire peser sur la stabilité financière de l'Union Européenne et fait le point sur les initiatives politiques en cours de l'UE.

Le rapport compile des données qui montrent que les risques climatiques pourraient entraîner des pertes pour les entreprises financières et non financières. Il couvre les impacts sur diverses parties du système financier, y compris les banques, les assureurs et les fonds d'investissement. Le rapport se base sur les recherches existantes identifiant deux principaux types de risques liés au climat : les risques de transition et les risques physiques. Les risques de transition découlent du processus de transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tels que les changements de politique et de technologie. Les risques

physiques, quant à eux, résultent des impacts physiques du changement climatique, tels que les catastrophes naturelles plus fréquentes et l'élévation du niveau de la mer.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Communiqué de presse – 9 juillet 2024

CONSEIL DE L'EUROPE

Le conseil de l'Europe organise une conférence de travail sur la réglementation de l'utilisation des systèmes d'IA dans l'éducation

La conférence, qui se tiendra à Strasbourg les 24 et 25 octobre 2024, se concentrera sur les dimensions réglementaires et les principales considérations juridiques et pédagogiques de l'intelligence artificielle et de l'éducation ; elle devrait permettre d'aboutir à des propositions qui seront développées en collaboration avec le Comité directeur pour l'éducation et les parties prenantes intéressées de la conférence :

- Recommandations concrètes pour l'élaboration d'un instrument juridique visant à garantir l'utilisation éthique, équitable et efficace des systèmes d'IA dans les milieux éducatifs ;
- Éléments clés de l'instrument juridique proposé ;
- Commentaires éclairés sur le projet de boîte à outils politique pour l'enseignement et l'apprentissage avec et sur l'intelligence artificielle et l'étude de faisabilité pour l'élaboration d'un cadre de référence européen pour l'évaluation des technologies éducatives.

La note conceptuelle de la conférence peut être téléchargée dès à présent [ici](#), et le projet de programme [ici](#).

Il est possible de s'inscrire à la conférence jusqu'au 1^{er} septembre 2024 [ici](#).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Communiqué de presse – 10 juillet 2024

ACCOUNTANCY EUROPE

ACE met en ligne sa SME Update de juillet 2024

Dans sa Newsletter consacrée aux PME et aux petits et moyens cabinets de juillet 2024, ACE évoque notamment :

- ✓ La directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité (CS3D) devient une loi officielle de l'UE le 5 juillet après sa publication au Journal officiel de l'UE. Les États membres ont jusqu'en juillet 2026 pour la transposer dans leur droit national. La CSDDD obligera les grandes entreprises européennes – et les entreprises de pays tiers ayant des activités en Europe – à procéder à une évaluation des risques de durabilité de leurs « chaînes d'activités », à minimiser les risques identifiés, à traiter les impacts négatifs sur les droits de l'homme et à élaborer des plans de transition climatique. Cela aura inévitablement un impact sur les PME également, car elles sont abondamment présentes dans les « chaînes d'activités » des grandes entreprises.
- ✓ La Commission Européenne a publié son rapport sur les PME, évaluant leurs performances économiques en 2022 et 2023 et prévoyant leurs perspectives pour 2024. Le rapport se concentre principalement sur trois variables clés : la valeur ajoutée, l'emploi et le nombre d'entreprises. En 2023, la valeur ajoutée a diminué de 1,6 %. En 2024, une nouvelle baisse de 1,0 % est attendue. L'emploi a augmenté de 1,8 % en 2023

et pour 2024, la croissance devrait ralentir un peu, pour atteindre 0,8 %. Au cours de la période plus large des cinq dernières années, la valeur ajoutée a augmenté de 9,5 % et l'emploi a augmenté de 5,9 %. Au sein de l'ensemble de la population des PME, les micro-PME ont obtenu de meilleurs résultats que les petites et moyennes PME dans les deux catégories, la valeur ajoutée et l'emploi en 2023. Une tendance similaire est attendue pour 2024 également.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE propose à ses membres, instituts professionnels, un support de formation aux ESRS

Accountancy Europe a développé des supports d'apprentissage en ligne pour faciliter l'utilisation des nouvelles normes européennes de publication d'informations en matière de durabilité (ESRS) pour préparer des rapports sur le développement durable. Les documents contiennent (en anglais uniquement) :

- *des vidéos éducatives*, où les normes et les exigences respectives sont expliquées en détail (~ 6 heures) ;
- *des diapositives* qui résument les normes de manière simple ;
- *des cahiers d'exercices*, pour soutenir un apprentissage approfondi de chaque norme et s'assurer que les concepts clés sont retenus par le biais de questions, de conseils et d'astuces.

La directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) apporte de nombreux changements aux rapports sur la durabilité, notamment l'obligation d'utiliser les ESRS. Les professionnels du développement durable, du reporting et de la certification peuvent tirer parti de leurs compétences existantes, mais doivent également développer des connaissances spécifiques aux douze ESRS, qui constituent un nouvel ensemble de normes très exigeantes, complexes, et qui comprennent de nouveaux sujets et concepts.

Ces supports d'apprentissage sont proposés aux organismes professionnels comptables aux fins de formation de leurs membres qui souhaitent en savoir plus sur les ESRS.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqués de presse – 10 juillet 2024

FEDERATION EUROPEENNE DES PROFESSIONNELS COMPTABLES ET DES AUDITEURS DE PME

L'EFFA met en ligne sa Newsletter de juillet 2024

Dans sa Newsletter de juillet 2024, l'EFFA revient notamment sur les événements suivants :

- ✓ Soutien de l'ESMA aux ESRS : le 8 juillet 2024, l'Autorité européenne des marchés financiers, le régulateur et superviseur des marchés financiers de l'UE, a publié un rapport final sur les lignes directrices sur l'application des informations en matière de durabilité (Guidelines on Enforcement of Sustainability Information, GLESI) et une déclaration publique sur la première application des normes européennes de publication d'informations en matière de durabilité (ESRS). Ces documents appuieront l'application et la surveillance uniformes des exigences en matière de rapports sur le développement durable.
L'objectif de la *GLESI* est de fournir des orientations pour renforcer la convergence des pratiques prudentielles en matière de reporting durable. Une vidéo explicative a été préparée et est disponible en replay [ici](#).

L'objectif de la déclaration publique sur la première application des ESRS, est d'accompagner les grands émetteurs dans la mise en œuvre de ces nouvelles exigences de reporting. Des visuels explicatifs ont été préparés et peuvent être téléchargés [ici](#).

- ✓ Lors [de sa réunion du 4 juillet 2024](#), le conseil d'administration de l'EFRAG sur le développement durable a discuté, entre autres, de la question de savoir s'il fallait modifier de manière significative l'approche d'élaboration de la proposition de norme de reporting en matière de durabilité pour les PME cotées (sustainability reporting standard for listed SMEs - LSME) : plutôt que d'être un ESRS simplifié, conformément à l'exposé-sondage, la LSME serait plutôt basée sur la norme de reporting volontaire sur la durabilité pour les PME non cotées (the voluntary sustainability reporting standard for non-listed SMEs – VSME) avec des modules complémentaires appropriés. Au cours des prochaines réunions, l'EFRAG examinera de près la manière de modifier le projet de normes pour les PME sur la base des commentaires, y compris les résultats des essais sur le terrain, et de l'analyse coûts-avantages.

Pour mémoire, la [consultation publique](#) de l'EFRAG sur ses exposés-sondages sur la norme simplifiée de reporting en matière de durabilité pour les PME cotées (LSME) et la norme de reporting volontaire sur la durabilité pour les PME non cotées (VSME) s'est achevée en mai 2024. L'EFAA n'avait [répondu](#) qu'à l'exposé-sondage VSME, en s'appuyant sur son [énoncé de position](#) de mars 2024. L'EFAA soutient fermement le projet de VSME et exhorte l'EFRAG à ne pas laisser la finalisation de la LSME entraver la finalisation rapide de la VSME.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFAA – communiqué de presse – 10 juillet 2024

EVENEMENTS ET CONFERENCES

Conférence de travail du Conseil de l'Europe sur la réglementation de l'utilisation des systèmes d'IA dans l'éducation, à Strasbourg, les 24 et 25 octobre 2024

Inscription [ici](#) avant et au plus tard le **1er septembre 2024**.

Afin d'assurer une représentation équilibrée et diversifiée, le comité d'organisation de la conférence évaluera les candidats indépendants en fonction de leur parcours professionnel, de leurs travaux et de leur potentiel à contribuer aux discussions sur la réglementation des systèmes d'IA dans les contextes éducatifs. Le processus de sélection donnera la priorité aux candidats qui sont en mesure d'apporter une contribution précieuse à la conférence. Une fois que le comité aura terminé la procédure de sélection, les participants sélectionnés seront contactés.